

Bernier Beaudry inc.
3340 rue de la Pérade
Bureau 300
Québec QC G1X 2L7

Téléphone : (418) 652-1700
Télécopieur (418) 652-8688
jdallaire@bernierbeaudry.com

FORMATION

Me Jean Dallaire est détenteur d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval et membre du Barreau du Québec depuis 1989. Il a reçu l'attestation décernée par le Service de la Formation permanente du Barreau du Québec à la suite du rigoureux programme de perfectionnement de plaidoirie offert chaque année à l'Université de Sherbrooke.

CHAMPS D'EXPERTISE

Responsable du secteur de la construction chez Bernier Beaudry inc. depuis 2002, son expertise auprès de la clientèle d'entrepreneurs et de sous-traitants et son expérience comme ancien travailleur de la construction lui ont permis de développer des services spécialisés pour ce secteur de pointe. Me Dallaire a ainsi conçu des formations en entreprise sur mesure pour les dirigeants, contrôleurs et gérants de projets. Ceux-ci bénéficient de renseignements sur différents aspects juridiques, dont les soumissions et les stratégies à adopter, le contenu des contrats normalisés et leurs limites, la perception de comptes, les paiements et les hypothèques légales, la résiliation de contrats, les réclamations pour travaux supplémentaires, retards et coûts d'impacts, la Garantie sur les bâtiments résidentiels neufs, etc. Il propose également le coaching, au cours duquel il peut conseiller les dirigeants d'une façon plus personnalisée dès que survient un événement qui risque d'entraîner des conséquences juridiques ou qui nécessite une décision stratégique.

Reconnu pour ses grandes aptitudes devant les tribunaux, Me Dallaire est régulièrement invité à prononcer des conférences touchant le domaine de la construction devant diverses associations et l'Institut Canadien. En plus d'être impliqué dans divers organismes, associations et conseils d'administration, Me Dallaire est actif au sein du Barreau de Québec et à l'École du Barreau où il dispense un cours sur le droit des obligations et, depuis l'automne 2010, est accrédité (entre autre) en matière d'Arbitrage sur les Plans de Garantie des Bâtiments résidentiels neuf .

